Bien vieillir à la maison peut coûter cher

EXCLUSIF | Le prix des produits et services nécessaires au maintien à domicile des seniors a augmenté de 3,65 % en 2023, selon la 5^e édition du baromètre Silver Alliance et Retraite.com que nous dévoilons. Mais cela reste moins élevé que la maison de retraite.

Maxime Gayraud

PASSER SES VIEUX JOURS

chez soi, de plus en plus de Français le souhaitent, notamment depuis le scandale Orpea. Mais à quel prix ? Selon la 5º édition du baromètre « Combien ca coûte d'être vieux en France? », que nous dévoilons alors que se tient les 26 et 27 novembre le salon Silver Economy Expo (Paris, porte de Versailles), le budget moyen nécessaire pour vieillir à domicile le plus longtemps possible à partir de 65 ans est de 1 260 € par mois. En hausse de 3,65 % sur un an.

 $\,$ « L'envolée des tarifs est même de 20,84 % sur cinq

ans, à comparer avec l'inflation de 14.80 % sur la même période », note Ludovic Herschlikovitz, du site d'information Retraite.com qui a mené l'étude conjointement avec Silver Alliance, un collectif d'une trentaine d'entreprises dédiées au bien-vieillir à domicile. Comment expliquer une telle envolée? « Les entreprises du secteur, comme toutes les autres, ont subi de multiples crises ces dernières années... et l'inflation se diffuse comme l'onde d'un tremblement de terre », note Benjamin Zimmer, patron de Silver Alliance.

Dans le détail, alors que la pension moyenne de retraite s'élève à 1 565 € cette année, il faut consacrer aux dépenses de maintien à domicile (hors dépenses contraintes comme le loyer, l'électricité, l'alimentation...) 704 € par mois entre 65 et 75 ans. Puis la facture grimpe à 912 € mensuels la décennie suivante et le maintien à domicile coûte 2 165 € par mois au-delà de 85 ans (en dehors des aides dont on peut bénéficier). C'est d'ailleurs à cet âge que les Français qui font le choix de la maison de retraite intègrent les Ehpad, dont le coût mensuel est, lui, en movenne de 2 310 €, selon la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

Parmi les postes de dépenses qui flambent le plus, on

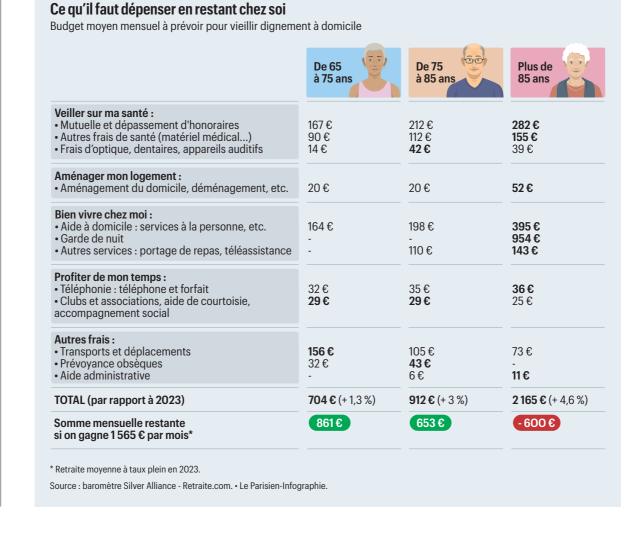
retrouve au premier rang la mutuelle (+ 9 % en un an). Les transferts opérés par l'Assurance maladie vers les complémentaires santé – le ticket modérateur devrait augmenter de 5 % sur les consultations et les médicaments en 2025 impactent directement les retraités, gros consommateurs en la matière. « Il v a aussi la conséquence indirecte du 100 % santé majoritairement pris en charge par les complémentaires dont le coût avait été mal évalué, précise Ludovic Herschlikovitz, Mais cela a tout de même permis d'équiper plus de Français et d'améliorer leur vie quotidienne. » Et de prendre l'exemple des appareils auditifs qui ont été miniaturisés et dont les performances ne cessent de s'améliorer.

Les services à la personne voient leur coût augmenter, en lien avec les augmentations salariales répercutées sur la facture. Mais c'est là aussi un passage obligé alors que le secteur peine à recruter et que, d'ici à 2030, 30 000 postes supplémentaires seront à pouvoir dans le domaine de l'accompagnement des personnes âgées qui font le choix de rester chez elles.

Aménager son domicile le plus tôt possible

Mais le principal défi est celui de l'aménagement du domici-le. « Il y a bien sûr les dépenses récurrentes chaque année comme la mutuelle, la livraison de repas, la télésurveillance, note Benjamin Zimmer. Mais il y a également des investissements que l'on doit faire sur cinq ou dix ans. » Comme la rénovation de la salle de bains avec une douche à l'italienne, la pose de barres d'appui... C'est d'ailleurs l'enjeu de MaPrimeAdapt' (lire page 3).

Un progrès, même si l'anticipation du vieillissement n'est pas encore tout à fait rentrée dans les mœurs. « Il faut sans doute en parler davantage pour éviter que les personnes nous contactent quand il v a urgence », reconnaît Cécile Bréfuel, directrice marketing de Stannah, spécialiste du monte-escaliers. L'enjeu est essentiel: selon la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), il y aura en 2030 384 000 seniors supplémentaires en situation de dépendance par rapport à 2019





sur cinq ou dix ans Benjamin Zimmer,patron de Silver Alliance



TÉMOIN | « Une longue dégradation à laquelle il faut s'adapter »

Jean, 90 ans, un habitant de Mesnil-Roc'h (Ille-et-Vilaine), a commencé à aménager sa maison il y a treize ans.

Bertrand Métayer

Envoyé spécial à Mesnil-Roc'h (Ille-et-Vilaine)

« JE NE M'EN SERS PLUS.

Ou plus exactement pas encore. » Jean, 90 ans, jette un regard à la fois las et amusé sur le monte-escalier installé dans sa jolie maison bretonne aux volets verts. Son épouse, Nicole, s'est servie de cette machine durant plus de douze ans pour rejoindre sa chambre. Souffrant de la maladie d'Alzheimer, elle vient de quitter à 91 ans la maison dans laquelle ils avaient emménagé en 2008. L'ancienne responsable d'une agence de voyages vit désormais dans un Ehpad spécialisé dans les maladies neuro-évolutives. L'issue d'un long parcours thérapeutique qui a obligé le couple à s'organiser et s'équiper pour pouvoir rester dans sa maison de Mesnil-Roc'h (Ille-et-Vilaine). Un poids financier s'ajoutant à l'épreuve d'une maladie qui fait souffrir les patients comme leurs proches. « Je commençais à être épuisé », souffle Jean.

Lorsque le diagnostic de la maladie tombe en 2015 alors que son épouse a déjà du mal à se déplacer, Jean assure seul le quotidien. En 2019, le couple embauche une aide à domicile pour une quinzaine d'heures par semaine, avant de passer à vingt. Un soutien sur lequel Jean peut encore compter quelques semaines. Ce mardi matin, Tiphaine, dont le préavis prend fin en janvier, a lancé des machines et termine de préparer une salade avec les betteraves du jardin. « Je les ai sorties de terre ce matin, se réjouit Jean en se réchauffant auprès d'un de ses deux poêles. Tout le bois que j'y brûle, c'est moi qui le coupe. Je m'occupe aussi du potager et du verger. Je peux vivre en autarcie ici!x

Monte-escalier, douche à l'italienne...

Retraité depuis 1992 et la fin d'une carrière dans le transport maritime, Jean ne passe pas une journée sans tailler une haie, bêcher une platebande ou scier du bois. Des activités qu'il a dû interrompre lorsqu'il s'est fracturé le bras. Une douleur qu'il devait toutefois surpasser pour aider sa femme à aller aux toilettes ou la réconforter en pleine nuit. L'incident fait office de révélateur. « Cela a été une longue dégradation à laquelle il a fallu sans cesse s'adapter mais pour qu'elle reste encore à la maison, il aurait fallu mettre en place une présence infirmière 24 heures sur 24. Au-delà du coût, cela aurait été impossible de trouver du personnel », constate Jean.

Toutes les chambres de la maison étant à l'étage, il avait fait installer le monte-escalier dès 2011. Un investissement de 11 000 €. Dans la foulée, il lance des travaux. La baignoire est retirée au profit d'une douche à l'italienne et de toilettes plus adaptées. Le coût s'élève à 10 000 €. Quelques années plus tard, il faudra effectuer les mêmes travaux pour la même somme dans la salle d'eau du rez-de-chaussée.

Le lit médicalisé de Nicole

est alors dans le salon, faute de pouvoir l'installer dans une des chambres. Du matériel qui à l'instar des différentes cannes, du déambulateur puis du fauteuil roulant que Nicole a dû successivement utiliser est pris en charge dans le cadre d'une affection de longue durée (ALD). Le traitement prévoit ainsi des passages infirmiers matin et soir pour aider Nicole à se lever et se coucher, s'habiller et faire sa toilette. « On n'avait rien à payer », se réjouit Jean.

La forte invalidité de Nicole permet de bénéficier d'un crédit d'impôts sur les aides à domicile jusqu'à 20 000 € par an. Le reste à charge du salaire de Tiphaine revient tout de même à 18 000 € par an. Des frais que le couple peut « heureusement se permettre ». Jean n'a pas encore totalement fait ses comptes pour la suite et découvre au jour le jour que certaines aides vont disparaître avec l'hospitalisation de sa femme. « Lorsqu'elle était en structure d'accueil temporaire, la facture grimpait à 100 € par jour. souligne-t-il. Je ne sais pas encore combien va coûter l'Ehpad. » Pour l'aider dans la maison, Jean va s'adjoindre les services d'une nouvelle aide à domicile. « Ce sera seulement cing heures par semaine, je vais devoir me débrouiller!»

Mesnil-Roc'h (Ille-et-Vilaine), ce lundi. Jean avait fait installer ce monte-escalier pour son épouse, Nicole. Celle-ci, atteinte de la maladie d'Alzheimer, vient d'être admise en Ehpad.



Lorsqu'elle était en structure d'accueil temporaire, la facture grimpait à 100 € par jour

Jean, à propos de son épouse



Les débuts mitigés de MaPrimeAdapt'

Lancée le 1er janvier, MaPrimeAdapt' permet, sous condition de ressources, de bénéficier d'une subvention de 50 % ou 70 % pour l'aménagement du domicile au vieillissement, dans la limite d'un plafond de travaux de 22 000 €. Et ce, à partir de 60 ans pour les personnes justifiant d'une perte d'autonomie précoce, dès 70 ans sans condition de perte d'autonomie, et sans condition d'âge pour les personnes en situation de handicap justifiant d'un taux d'incapacité supérieur à 50 %. « Depuis le 1er janvier, 23 561 logements ont pu être adaptés grâce au financement de MaPrimeAdapt' (+32,7% par rapport à 2023) », s'est félicitée l'Agence nationale de l'habitat (Anah), selon un bilan arrêté au 30 septembre. Soit 127 millions d'euros d'aides distribués grâce à cette nouveauté qui remplace trois dispositifs: Habiter facile de l'Anah, les aides de la Cnav et le crédit d'impôt autonomie. « Mais il y a eu un gros retard à l'allumage ». signale Cécile Bréfuel, directrice marketing de Stannah, spécialiste du monte-escalier. « Les bénéficiaires étaient très bien informés donc cela a boosté la demande mais. en termes de conversion. ça a été plus difficile car, sur les quatre premiers mois de l'année, il n'y a eu aucune instruction de dossier», ajoute-t-elle. Cyril Lambert, patron de Douches et Bains, avec une vingtaine de salariés, décrit la même situation, difficilement tenable pour certaines entreprises. Avec une instruction à rallonge des dossiers, des semaines supplémentaires pour obtenir l'avance de 30 % et « encore 90 à 120 jours, alors que la loi prévoit 60 jours maximum, pour récupérer le solde après la réalisation des travaux ». « J'ai posé une cinquantaine de chantiers et i'ai été remboursé de seulement trois en totalité », se désole-t-il. Si elle n'a pas encore atteint son rythme de croisière, MaPrimeAdapt' a tout de même participé à une prise de conscience des Français sur la nécessaire adaptation de son logement au vieillissement. La preuve : selon l'Anah, les septuagénaires représentent désormais la majorité des demandeurs de l'aide, et non plus les octogénaires. M.G.